

Les garanties s'entendent y compris les prestations versées par la Sécurité sociale et sont limitées aux frais réellement engagés

	Garantie de base (obligatoire)	OPTION 1 (facultative - y compris base)	OPTION 2 (facultative - y compris base)	OPTION 3 (facultative - y compris base)
HOSPITALISATION CHIRURGICALE, MÉDICALE ET OBSTÉTRICALE (y compris maternité)				
HOSPITALISATION SECTEUR CONVENTIONNÉ ET NON CONVENTIONNÉ (Y COMPRIS MATERNITÉ)				
Frais de séjour établissement				
- conventionné	100% FR	100% FR	100% FR	100% FR
- non conventionné	100% BR	150% BR	70% FR	70% FR
Forfait journalier hospitalier	100% FR	100% FR	100% FR	100% FR
Honoraires et actes chirurgicaux				
- pour les médecins adhérents au DPTAM	100% BR	100% FR	100% FR	100% FR
- pour les médecins non adhérents au DPTAM	100% BR	200% BR	200% BR	200% BR
Chambre particulière	1,50% PMSS / par jour	4% PMSS / jour	5% PMSS / jour	5% PMSS / jour
Frais d'accompagnement enfant de moins de 16 ans	20€ / par jour	20€ / par jour	30€ / jour	30€ / jour
TRANSPORT PRIS EN CHARGE PAR LA SS				
Frais de transport pris en charge par la SS	100% BR	100% BR	200% BR	200% BR
SOINS COURANTS				
HONORAIRES MÉDICAUX (EN SECTEUR CONVENTIONNÉ OU NON CONVENTIONNÉ)				
Honoraires médicaux / Généralistes / pour les médecins adhérents au DPTAM	100% BR	150% BR	200% BR	300% BR
Honoraires médicaux / Généralistes / pour les médecins non adhérents au DPTAM ou non conventionnés	100% BR	130% BR	180% BR	200% BR
Honoraires médicaux / Spécialistes / pour les médecins adhérents au DPTAM	100% BR	200% BR	250% BR	350% BR
Honoraires médicaux / Spécialistes / pour les médecins non adhérents au DPTAM ou non conventionnés	100% BR	180% BR	200% BR	200% BR
Actes techniques médicaux (y compris actes d'échographie, petite chirurgie et actes de spécialité) - pour les médecins adhérents au DPTAM	100% BR	150% BR	200% BR	200% BR
Actes techniques médicaux (y compris actes d'échographie, petite chirurgie et actes de spécialité) - pour les médecins non adhérents au DPTAM ou non conventionnés	100% BR	130% BR	180% BR	180% BR
Actes de radiologie - pour les médecins adhérents au DPTAM	100% BR	150% BR	200% BR	200% BR
Actes de radiologie - pour les médecins non adhérents au DPTAM ou non conventionnés	100% BR	130% BR	180% BR	180% BR
HONORAIRES PARAMÉDICAUX				
Auxiliaires médicaux (infirmier, kiné, orthophonie, ...), soins post-opératoires	100% BR	150% BR	200% BR	200% BR
ANALYSES ET EXAMENS DE LABORATOIRE				
Analyses médicales	100% BR	150% BR	200% BR	200% BR
MÉDICAMENTS				
Pharmacie prise en charge par la SS	100% BR	100% BR	100% BR	100% BR
Vaccins prescrits non pris en charge par la SS	30€ / an / bénéficiaire	60€ / an / bénéficiaire	80€ / an / bénéficiaire	80€ / an / bénéficiaire
Aide au sevrage tabagique non pris en charge par la SS	Néant	60€ / an / bénéficiaire	80€ / an / bénéficiaire	80€ / an / bénéficiaire
Moyens contraceptifs prescrits non pris en charge par la SS	Néant	50€ / an / bénéficiaire	75€ / an / bénéficiaire	75€ / an / bénéficiaire
MATÉRIEL MÉDICAL				
Orthopédie, appareillages, autres prothèses médicales	100% BR	150% BR	250% BR	300% BR
AIDES AUDITIVES				
<i>Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020 - 2 prothèses / an / bénéficiaire</i>				
Prothèses auditives prises en charge par la SS	100% BR	150% BR	250% BR	300% BR
* Minimum : 100% BR - SS				
A compter du 1^{er} janvier 2021				
Renouvellement des équipements de classe I et de classe II une fois tous les 4 ans par oreille. Le délai s'apprécie à compter de la date de facturation de l'appareil.				
Équipement 100% santé ⁽¹⁾	100% PLV-SS	100% PLV-SS	100% PLV-SS	100% PLV-SS
Équipement hors 100% santé : - Prothèses auditives prises en charge par la SS	100% BR	150% BR	250% BR	300% BR
DENTAIRE ⁽²⁾				
Soins et prothèses 100% santé ¹	100% HLF-SS	100% HLF-SS	100% HLF-SS	100% HLF-SS
SOINS - Hors 100% santé (conventionnés et non conventionnés) - panier maîtrisé et panier libre. La prise en charge des actes du panier maîtrisé est plafonnée aux honoraires limites de facturation.				
Soins dentaires	100% BR	200% BR	250% BR	350% BR
Inlay, Onlay ⁽³⁾	130% BR	200% BR	250% BR	350% BR
PROTHÈSES DENTAIRES PRISE EN CHARGE PAR la SS - panier maîtrisé et panier libre. La prise en charge des actes du panier maîtrisé est plafonnée aux honoraires limites de facturation.				
Prothèses dentaires dents visibles (y compris Inlay core) ⁽³⁾	130% BR	200% BR	300% BR	400% BR
Prothèses dentaires dents non visibles (y compris Inlay core) ⁽³⁾	130% BR	130% BR	250% BR	350% BR
ORTHODONTIE PRISE EN CHARGE PAR la SS				
Orthodontie (par semestre)	150% BR	200% BR	250% BR	300% BR

Les garanties s'entendent y compris les prestations versées par la Sécurité sociale et sont limitées aux frais réellement engagés

	Garantie de base (obligatoire)	OPTION 1 (facultative - y compris base)	OPTION 2 (facultative - y compris base)	OPTION 3 (facultative - y compris base)
ACTES DENTAIRES NON PRIS EN CHARGE PAR la SS				
Prothèses dentaires non prises en charge par la SS (pilier de bridge sur dent saine)	Néant	6% PMSS / an / bénéficiaire	11% PMSS / an / bénéficiaire	15% PMSS / an / bénéficiaire
Implantologie, racine + pilier (maximum 3 implants par an)	Néant	8% PMSS / an / bénéficiaire	12% PMSS / an / bénéficiaire	18% PMSS / an / bénéficiaire
Orthodontie non prise en charge par la SS	Néant	6% PMSS / an / bénéficiaire	10% PMSS / an / bénéficiaire	14% PMSS / an / bénéficiaire
Parodontologie non prise en charge par la SS	Néant	4% PMSS / an / bénéficiaire	6% PMSS / an / bénéficiaire	8% PMSS / an / bénéficiaire
OPTIQUE (1)				
Renouvellement des équipements optique	Un équipement (monture + 2 verres) pour les adultes et enfants à partir de 16 ans tous les 2 ans Un équipement (monture + 2 verres) par an pour les enfants de moins de 16 ans Renouvellement anticipé : selon la réglementation en vigueur Le délai de renouvellement de l'équipement (monture + 2 verres), qu'il relève de la classe A ou de la classe B, s'apprécie à compter de la date d'achat de l'équipement.			
Equipement 100% santé (classe A) ¹	100% PLV-SS	100% PLV-SS	100% PLV-SS	100% PLV-SS
EQUIPEMENT PANIER LIBRE (classe B) ⁴				
Verres Cf. Grille optique				
Monture	100 €	100 €	100 €	100 €
Lentilles prises en charge par la SS	4% PMSS / an / bénéficiaire	8% PMSS / an / bénéficiaire	10% PMSS / an / bénéficiaire	11% PMSS / an / bénéficiaire
Lentilles non prises en charge par la SS y compris jetables	4% PMSS / an / bénéficiaire	8% PMSS / an / bénéficiaire	10% PMSS / an / bénéficiaire	11% PMSS / an / bénéficiaire
Chirurgie réfractive non prises en charge par la SS (par œil)	Néant	8% PMSS / œil / bénéficiaire	12% PMSS / œil / bénéficiaire	16% PMSS / œil / bénéficiaire
PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES				
Cures thermales prises en charge par la SS	5% PMSS / an / bénéficiaire	10% PMSS / an / bénéficiaire	12.5% PMSS / an / bénéficiaire	15% PMSS / an / bénéficiaire
Médecine douce : Ostéopathie, Acupuncture, Chiropractie, Homéopathie	2% PMSS / an / bénéficiaire pour l'ensemble du poste	4% PMSS / an / bénéficiaire pour l'ensemble du poste	6% PMSS / an / bénéficiaire pour l'ensemble du poste	8% PMSS / an / bénéficiaire pour l'ensemble du poste
Forfait maternité/adoption (doublé en cas de naissances multiples), sur présentation d'acte de naissance, ou jugement d'adoption	5% PMSS	10% PMSS	15% PMSS	20% PMSS
ASSISTANCE ET SERVICES ANNEXES				
Assistance à domicile	Auxia 09 79 99 03 45 (Appel 24h/24 7/7) numéro de protocole : 420 12 01			
Réseau	KALIVIA optique et audio			

GRILLE OPTIQUE

	Avec ou sans cylindre	Type de verres	Montant en euros par verre			
			BASE	OPTION 1	OPTION 2	OPTION 3
Unifocal	Sphérique	Sphère de -6 à +6	45 €	60 €	80 €	95 €
		Sphère < à -6 ou > à +6	95 €	155 €	220 €	220 €
	Sphero-cylindrique	Sphère de -6 à 0 et cylindre < ou = +4	60 €	80 €	95 €	125 €
		Sphère > à 0 et (Sphère + cylindre) < ou = +6	60 €	80 €	95 €	125 €
		Sphère > à 0 et (Sphère + cylindre) > +6	125 €	280 €	300 €	300 €
		Sphère < à -6 et cylindre > ou = +0.25	125 €	280 €	300 €	300 €
Progressif et multifocal	Sphérique	Sphère de -6 à 0 et cylindre > ou = +4	125 €	280 €	300 €	300 €
		Sphère de -4 à +4	80 €	95 €	110 €	140 €
	Sphero-cylindrique	Sphère < à -4 ou > à +4	185 €	280 €	310 €	310 €
		Sphère de -8 à 0 et cylindre < ou = +4	80 €	110 €	125 €	170 €
		Sphère > à 0 et (Sphère + cylindre) < ou = +8	80 €	110 €	125 €	170 €
		Sphère de -8 à 0 et cylindre > ou = +4	250 €	350 €	350 €	350 €
Sphère > à 0 et (sphère + cylindre) > ou = +8	250 €	350 €	350 €	350 €		
Sphère < à -8 et cylindre > ou = à +0.25	250 €	350 €	350 €	350 €		

VOS COTISATIONS MENSUELLES

	Salarié	Conjoint	Enfant
BASE	0.45% PMSS	0.50% PMSS	0.34% PMSS
Les cotisations du régime optionnel s'entendent en complément de celles du régime de base obligatoire			
	Isolé	Duo	Famille
OPTION 1	0.33% PMSS	1.30% PMSS	1.71% PMSS
OPTION 2	0.70% PMSS	1.73% PMSS	2.19% PMSS
OPTION 3	0.95% PMSS	2.02% PMSS	2.49% PMSS

TM : Ticket Modérateur / BR : Base de Remboursement retenue par le régime obligatoire / FR : Frais Réels / PMSS : Plafond Mensuel de la Sécurité Sociale (valeur estimée 2020 : 3424 €) / DPTAM : Dispositif de Pratique Tarifaire Maîtrisée (CAS, OPTAM, OPTAM-CO...)/ SS : Sécurité sociale / PLV : Prix Limites de Vente / HLF : Honoraires Limites de Facturation / TFR : tarif forfaitaire de responsabilité

(1) Le 100% Santé vous permet d'accéder à une offre sans reste à charge pour certaines prestations en dentaire, optique et pour les aides auditives. Cette réforme est définie réglementairement par décret et débute progressivement à partir du 1^{er} janvier 2020. Si vous ne souhaitez pas bénéficier des prestations comprises dans ces paniers, les remboursements se feront selon les garanties inscrites ci-dessus.

(2) Si plusieurs actes sont réalisés sur une même dent (ex : prothèse provisoire, inlay core, prothèse définitive, ...), ils doivent tous relever du même panier : panier 100% santé, panier maîtrisé ou panier libre.

(3) La prise en charge des inlays / onlays et prothèses dentaires du panier maîtrisé est limitée aux honoraires limites de facturation (SS + complémentaire santé).

(4) Vous pouvez opter pour un équipement mixte : des verres de classe A et une monture de classe B ou des verres de classe B et une monture de classe A. Dans ce cas, chaque élément sera pris en charge selon les garanties correspondantes.